Val du Mignon
Entre Plaine et Marais
Priaires - Thorigny/M - Usseau



LE FIL DU MIGNON

N° 2

Bulletin municipal - octobre à décembre 2026

SOMMAIRE

2 La vie municipale

- Questions au Conseil municipal et invitation aux commissions municipales
- Une rentrée sous le signe du bien-être et de la sécurité des enfants
- Canicule, actions menées auprès des personnes isolées
- Les ordonnances vertes
- Repas des aînés
- Optimisation énergétique des bâtiments communaux
- Enquête du CEBC de Chizé sur nos pratiques alimentaires
- Atlas de la biodiversité communale, aller plus loin
- Apéro jeunes
- Chats errants
- La retraite aux flambeaux
- Un petit déjeuner pas comme les autres

8 La vie des villages

- Portrait : Enola SMODIS
- La Grande Lessive®
- Être-Là – ASP l'Estuaire
- Val du Mignon en balade

10 La vie associative

- Comité des fêtes de Thorigny
- Comité des fêtes d'Usseau
- Les amis du pinceau
- GIC
- ACCA Usseau
- ASLGFVM
- Trait d'Union Nature
- APILUL
- Familles rurales - Accompagnement scolarité

15 Infos pratiques

- Qui contacter en cas de problème médical ?
- Numéros d'urgence
- Horaires boîte à dons et médiathèque

16 Agenda des événements

L'édito municipal

L'été s'achève et celui-ci a été particulièrement éprouvant. Les canicules à répétition, la sécheresse et les feux ont marqué notre territoire. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici à quel point nous sommes vulnérables face aux effets du changement climatique.

Ces conditions climatiques récurrentes ont favorisé de nombreux incendies sur le territoire national et de nombreux départs de feu, notamment à Olbreuse le 10 juillet dernier, où des moyens de secours importants ont été mobilisés pour éviter le pire. Nous souhaitons ici remercier les sapeurs-pompiers de Niort, Beauvoir, Mauzé, Chizé, Champdeniers et La Courance pour leur engagement, leur disponibilité et leur courage. Il est important aussi de souligner le rôle joué par les agriculteurs : avec leurs moyens, tracteurs, citernes et autres engins, ils ont accompagné les secours et contribué à limiter l'avancée des flammes. Cette solidarité doit être montrée en exemple et saluée. Elle s'incarne aussi par des gestes citoyens, tels que celui de notre commerce local qui a généreusement ravitaillé les combattants du feu en eau minérale !

Cet été n'aura malheureusement pas permis au plus grand nombre de se reposer pleinement. Trop de chaleur pour un repos estival digne de ce nom. Si nous avons souffert, la végétation a aussi été durement éprouvée, ainsi que la faune sauvage. L'état de nos cours d'eau nous fait là aussi mesurer l'importance de gérer intelligemment nos ressources, afin de préserver le milieu.

Notre rentrée scolaire est faite, dans la joie des enfants de retrouver leurs camarades et enseignants, avec parfois quelques pleurs pour les plus petits devant ce monde nouveau qui s'ouvre à eux. Il est bien difficile de lâcher la main protectrice d'une maman ou d'un papa… Pendant l'été, notre école n'a pas connu non plus de repos et a résonné de nombreux travaux, notamment dans la cantine où des mises aux normes ont été réalisées. Ces interventions étaient attendues de longue date. Cette cantine rénovée vient également d'accueillir son nouveau cuisinier qui saura, sans nul doute, satisfaire les papilles de nos écoliers. Par ailleurs, nous continuons à travailler à la réalisation d'un projet de sécurisation des abords de l'école qui, souhaitons-le, verra le jour en 2027. Nous en reparlerons.

Enfin, fidèles à notre devise, « ensemble et autrement », nous avons également œuvré pendant l'été à consolider notre démarche d'ouverture des instances communales, en vous offrant désormais la possibilité d'interroger le Conseil municipal (une délibération a été votée à ce sujet lors du Conseil municipal du 30 septembre). Mieux encore, nous vous invitons dès maintenant à participer aux travaux de certaines de nos commissions. Voir le détail de ces propositions en page 2 de ce deuxième numéro.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite une excellente rentrée.

LA VIE MUNICIPALE

COMMUNICATION

Questions au Conseil municipal et invitation aux commissions municipales

Modification du règlement intérieur du Conseil municipal - Article 6 :

« Si un habitant, résident permanent sur le territoire de la commune, souhaite poser une question ou formuler une remarque d'intérêt général à l'attention du Conseil municipal réuni en séance, celle-ci est transmise à l'écrit, 8 jours au moins avant la tenue du conseil, à la mairie. Après consultation et accord du maire, l'élu en charge du domaine concerné est autorisé à formuler en séance la question ou remarque concernée et à y apporter éventuellement réponse, sans que celle-ci ne puisse ouvrir à un quelconque débat. »

MUNIPALITÉ DE VAL DU MIGNON
PARTICIPATION CITOYENNE AUX COMMISSIONS MUNICIPALES
CHARTE D'ENGAGEMENT

PRÉAMBULE
Conformément à son engagement de campagne, votre équipe municipale souhaite imprimer un esprit participatif à son action. Conscients que les décisions les plus pérennes sont toujours le fruit du dialogue et des consultations les plus larges, vos élus comptent s'appuyer sur toutes les bonnes volontés dans leur travail quotidien au service de la commune.

Dans ce cadre, nous nous proposons de vous associer à nos réflexions, particulièrement celles menées lors des réunions des commissions municipales en charge de notre bien-vivre ensemble, en l'occurrence :

- Commission Cadre de vie et biodiversité ;
- Commission Culture, associations, jeunesse et sport ;
- Commission École ;
- Commission Santé et action sociale ;
- Commission Voirie, éclairage, assainissement et urbanisme.

Pour garantir le succès de votre participation citoyenne, il convient cependant d'en poser clairement le cadre et d'en fixer les limites et conditions. Elles sont détaillées ci-après.

1. La participation aux travaux des commissions municipales est ouverte exclusivement aux résident(e)s de la commune.
2. La participation des habitant(e)s de la commune aux travaux des commissions municipales ne leur ouvre aucun droit à indemnité, gratification ou compensation d'aucune sorte. Il s'agit fondamentalement d'une démarche de bonne volonté qui s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale d'associer les habitant(e)s aux décisions qui les concernent.
3. L'action municipale étant par nature d'intérêt général, les avis apportés par les participants extérieurs aux travaux des commissions municipales ne sauraient viser aucun intérêt particulier.
4. Lorsqu'un(e) habitant(e) souhaite participer aux travaux d'une commission, il/elle doit au préalable en faire la demande écrite au maire ou à l'un(e) de ses adjoint(e)s qui saisit la commission concernée.
5. Si les élus de la commission concernée estiment que la demande est susceptible de contribuer utilement à la réflexion collective, son/sa responsable transmet obligatoirement à l'habitant(e) une invitation à participer à la réunion de la commission.
6. L'invitation de l'habitant(e) est ponctuelle et les avis qu'il/elle est invité(e) à formuler sont strictement consultatifs. Le cas échéant, l'invitation sera renouvelée par le/la responsable de la commission pour la réunion suivante.
7. Compte tenu de ce qui précède, l'habitant(e) demeure libre de sa participation et ne saurait en aucun cas être tenu(e) responsable des conséquences des décisions de la commission à laquelle il/elle aura participé, ponctuellement ou non.

Je soussigné(e) ……, habitant(e) de la commune de Val du Mignon, m'engage à respecter l'esprit et la lettre de la présente charte.

Signature (faire précéder de la mention « Lue et approuvée »)

ÉCOLE

Une rentrée sous le signe du bien-être et de la sécurité des enfants

À l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, nous tenons, au nom de la municipalité, à souhaiter une excellente année scolaire à tous les membres de l'équipe éducative et aux enfants.

Durant l'été, plusieurs travaux et aménagements ont été réalisés au sein de l'école.

Une cantine modernisée

Une attention particulière a été portée à la cantine scolaire, avec différents aménagements destinés à améliorer les conditions de travail du personnel et l'accueil des enfants.
Les étagères ont été mises aux normes et des travaux de carrelage ont été effectués **afin d'améliorer l'hygiène, la sécurité et la fonctionnalité des locaux.**

Nous avons également le plaisir d'accueillir, cette rentrée, **Maxime Loreau, cuisinier-traiteur à Beauvoir**, qui contribuera à la préparation des repas et à notre volonté de proposer aux enfants une restauration de qualité.

Dans la continuité de ce qui est déjà mis en place, nous privilégierons **une alimentation locale, avec autant que possible des produits des Deux-Sèvres, de saison et issus de l'agriculture biologique**. Cette démarche répond à notre volonté de proposer aux enfants une alimentation saine et de qualité, tout en favorisant les producteurs et les savoir-faire de notre territoire. Nous proposerons également des repas à thème plus festifs et toujours éducatifs. Une demande de subvention a été faite pour distribuer une collation le matin aux enfants.

Une école pour apprendre, s'épanouir et découvrir

Parce que l'école est avant tout un lieu d'apprentissage, mais aussi de découverte et de vie collective, la commune a également investi dans **de nouveaux jeux pour les enfants.**

Le 14 septembre, le temps d'une semaine, **la salle de motricité de l'école a accueilli la troupe d'artistes « le zébrophone »**. En prêtant leur salle de motricité, les élèves ont pu côtoyer l'univers du spectacle, découvrir le travail des artistes et profiter d'une représentation de leur spectacle « Là où va l'eau ».

Enfin, les agents du périscolaire en charge de la garderie, Brigitte et Fabienne ont souhaité créer davantage de liens avec les familles. Elles proposeront une fois par période « **un accueil café » à la garderie** pour échanger, discuter et mieux se connaître entre parents et agents.

Ecole Eléonore
6, rue des écoles
79210 VAL DU MIGNON
Tel. : 05 49 04 85 15
Mail : ce.0790562G@ac-poitiers.fr



Maxime Loreau, notre cuisinier, prépare chaque jour avec soin plus de 90 repas pour les enfants, les enseignantes, les ATSEM et les AESH s'ils souhaitent déjeuner à l'école. Merci à lui de faire de la pause méridienne un moment gourmand et ressourçant pour toute l'école !

Une attention renforcée à la sécurité

La sécurité des enfants demeure une priorité essentielle pour la municipalité.

Dans ce cadre, **un interphone** a été installé en septembre **sur le portail d'accès de l'école**. Cet équipement doit permettre de mieux contrôler les accès à l'établissement et de renforcer la sécurité des enfants, des familles et de toute l'équipe éducative.

Ces aménagements ont été réalisés dans le respect du budget communal. Tout n'a pas pu être fait pour cette rentrée, mais nous continuerons à **améliorer progressivement notre école**, **en fonction des besoins identifiés et des priorités de la commune.**

Nous remercions l'ensemble de l'équipe éducative, les agents communaux, ainsi que toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de notre école. **Leur engagement est essentiel à la réussite des enfants**.

Nous souhaitons également un bon **« voyage à travers le temps et l'art », notre thème de l'année**, à tous les enfants, à l'équipe éducative et plus particulièrement à **Audrey Hernot, nouvelle directrice de l'école.**



En ce début d'année, nous avons le plaisir de vous présenter l'équipe qui accompagne les enfants au quotidien : enseignantes, ATSEM et AESH. Une équipe disponible et bienveillante, engagée pour accueillir, suivre et faire grandir les enfants dans les meilleures conditions.

LA VIE MUNICIPALE

SANTÉ – ACTION SOCIALE

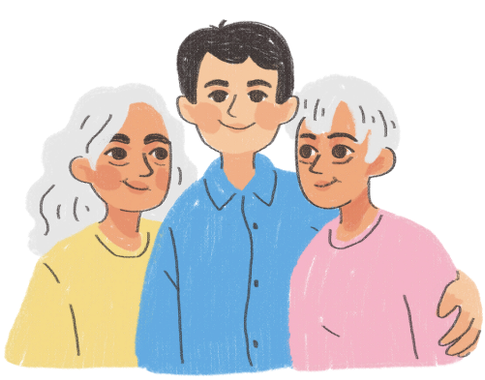
Canicule, actions menées auprès des personnes isolées

Dès le début de cette mandature, l'équipe municipale a procédé à un recensement des personnes isolées ou ayant besoin d'assistance. À ce jour, douze de nos concitoyens isolés se sont manifestés, ainsi que quinze bénévoles (voisineurs) susceptibles d'intervenir pour répondre à leurs besoins.

Afin de coordonner leurs actions, **le groupe WhatsApp « Voisineurs de Val du Mignon » a été créé**.

Lors des différents épisodes de canicule que nous avons traversés, conscients que toutes les personnes isolées ne s'étaient pas manifestées, les élus de l'équipe municipale se sont mobilisés pour rendre visite aux personnes les plus fragiles situées dans leur entourage immédiat.

Le « civisme », mot aujourd'hui tombé en désuétude, nous rappelle que l'assistance aux personnes les plus fragiles n'est pas que l'affaire de l'État ou d'une équipe municipale. Nous sommes tous directement concernés, tout particulièrement lors des épisodes météorologiques extrêmes.



Les ordonnances vertes

Un dispositif nommé « ordonnances vertes » a vu le jour en 2022 à Strasbourg. Ce dispositif commence à s'étendre dans notre région.

Les « ordonnances vertes » sont **prescrites aux femmes enceintes** par les professionnels de santé. Elles permettent **d'accéder gratuitement à des ateliers et paniers d'aliments bio.** Il s'agit d'une distribution hebdomadaire de produits non transformés.

Les ateliers ont vocation à sensibiliser les femmes enceintes aux effets néfastes des perturbateurs endocriniens. Ils visent également à leur donner une formation sur les bonnes pratiques culinaires des produits bruts fournis dans les paniers.

À ce jour, la commune de Val du Mignon ne bénéficie pas encore d'un financement permettant de mettre en œuvre ce dispositif. Nous restons toutefois attentifs aux évolutions et aux opportunités qui pourraient permettre, à l'avenir, de proposer cette initiative à nos habitants.





Repas des aînés

La tradition de fin d'année du repas des aînés s'est perdue lors de la période « COVID ». L'équipe municipale a décidé de la reconduire pour les **personnes de plus de 80 ans et leurs conjoints le samedi 19 décembre à 19h** – Salle Parisette.
Les modalités d'invitation et de réalisation de ce repas seront arrêtées prochainement.

Optimisation énergétique des bâtiments communaux

Les relevés des bâtiments sont en cours et vont encore se prolonger sur plusieurs mois. Les analyses des factures, contrats, abonnements et consommations énergétiques ont démarré.

Dans un contexte de forte augmentation des prix des énergies fossiles (*voir encadré ci-contre*), les études permettront d'identifier les bâtiments les plus énergivores au regard de leur usage et de leur niveau d'occupation, afin de **prioriser les futurs investissements** et d'**orienter les actions de maîtrise de l'énergie**.

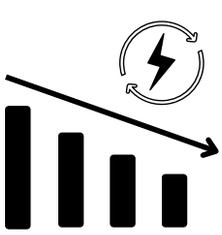
Plusieurs **pistes d'économies** ont d'ores et déjà été identifiées, notamment :

- l'optimisation des abonnements électriques ;
- la modification ou la suppression de certains contrats ;
- Le remplacement ou le changement de certaines sources d'énergie.

L'analyse a également mis en évidence une forte disparité des prix d'achat du gaz propane sur la commune, avec des coûts variant de 1 450 € à 2 800 € par tonne, selon les sites et les contrats en vigueur.

Par ailleurs, de nombreux bâtiments sont peu ou pas exploités. Plusieurs scénarios d'optimisation et de rationalisation de l'occupation du patrimoine seront à étudier. Ces réflexions pourraient permettre de **réduire les consommations énergétiques, les coûts d'exploitation et les besoins futurs en investissements**.





Au-delà des actions de maîtrise de l'énergie, une réflexion doit être menée sur **l'optimisation de l'usage des bâtiments**.
Plusieurs équipements communaux présentent aujourd'hui un taux d'occupation faible ou irrégulier, générant des coûts d'exploitation importants au regard des services rendus.

Zoom sur la facture « fioul » de l'école

Le chauffage de l'école est assuré par une chaudière fioul, dont la consommation tourne autour de 5 000 litres par an.
Le prix d'achat moyen du fioul était jusqu'à maintenant d'environ 1.00 € le litre.
Aujourd'hui, les désordres mondiaux et la politique du « tout Elec » ont fait monter le prix d'achat du fioul domestique à près de 1.80 € /l !
Cela devrait engendrer pour notre école une augmentation d'au moins 3 500 € sur l'année à venir…

Plusieurs pistes peuvent être envisagées :

- regrouper certaines activités dans les bâtiments les plus performants énergétiquement ;
- mutualiser les locaux entre différents services, associations ou utilisateurs ;
- développer la mise à disposition ponctuelle de salles pour des événements, formations ou activités associatives ;
- réaffecter certains espaces à de nouveaux usages répondant aux besoins du territoire ;
- étudier la cession, la fermeture saisonnière ou la mise en veille de bâtiments peu utilisés et énergivores.

L'analyse croisée des consommations énergétiques, des coûts d'exploitation et des taux d'occupation permettra d'identifier les bâtiments dont l'utilisation pourrait être renforcée ou, à l'inverse, ceux dont l'exploitation mérite d'être remise en question. L'objectif est de **concentrer les activités dans les bâtiments les plus adaptés et les plus économes, afin de réduire durablement les charges de fonctionnement de la collectivité**.

LA VIE MUNICIPALE

CADRE DE VIE ET BIODIVERSITÉ

Enquête du CEBC de Chizé sur nos pratiques alimentaires
Article rédigé par Sabrina GABA - Directrice de Recherche

Cet été, **trois enquêteurs de l'équipe Résilience du Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC)** sont venus à la rencontre des habitantes et habitants de Val du Mignon dans l'objectif de mieux **comprendre les motivations et les freins rencontrés lors d'achats de produits alimentaires en circuits courts**. Nous nous sommes concentrés sur les anciennes communes de Thorigny et d'Usseau qui font partie de notre zone d'étude : la Zone Atelier Plaine & Val de Sèvre.

La **Zone Atelier Plaine & Val de Sèvre** est un laboratoire à ciel ouvert sur lequel se déroulent, depuis 33 ans, des recherches associant les habitants, les agriculteurs, les élus et les professionnels de santé. Ces recherches ont pour objectif d'**explorer des solutions pour une agriculture productive, économiquement viable, et un territoire sain et résilient pour les habitants et la biodiversité** qui y résident.

80 foyers ont pu être enquêtés (soit 20% des foyers des 2 anciennes communes), avec un taux d'acceptation de 39% !
Ces réponses viennent enrichir notre étude qui compte désormais les réponses de près de 1 700 habitantes et habitants de 14 communes de la Zone Atelier Plaine & Val de Sèvre.
L'analyse des réponses permet d'affiner notre compréhension des pratiques et des dynamiques alimentaires locales pour dessiner les contours d'un système agro-alimentaire sur notre territoire garantissant une alimentation de qualité pour tous, un revenu aux agriculteurs et la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Nous remercions chaleureusement les habitantes et habitants de Val-du-Mignon pour leur accueil et leur donnons **rendez-vous à l'automne dans la cadre du programme Santé des Territoires**.

CULTURE – ASSOCIATIONS – JEUNESSE – SPORT

Apéro jeunes

Vendredi 4 septembre, l'apéro jeunes a réuni **35 personnes âgées de 11 à 20 ans**. Elles ont pu se rencontrer. Certaines se connaissent depuis l'école primaire ; pour les autres, une activité de type brise-glace leur a permis d'**échanger sur leur vie**, **ce qu'ils aiment faire sur la commune**, **les lieux qu'ils fréquentent le plus** sur un territoire qu'ils ont pu découvrir d'un nouvel œil.
Ce temps convivial s'est terminé par un **concert de rap** avec Omar Paco, accompagné de Fal et DJ Ava. Ils ont reçu un très bel accueil, leurs textes et compositions musicales ont été très appréciés par les jeunes et le public curieux.
Cette démarche, portée par la commission Culture, Association, Jeunesse et sport, avait pour but de **rencontrer les jeunes citoyens de Val du mignon, de les identifier et de collecter leurs besoins et leurs envies**.

Atlas de la biodiversité communale, aller plus loin…



Comme nous vous l'avions indiqué dans le numéro précédent, le programme « Atlas de la biodiversité communale », porté par le Parc naturel du Marais poitevin, a permis de réaliser un **inventaire floral et faunistique** conséquent sur notre territoire. A ce jour, **878 espèces ont ainsi été recensées**, parmi lesquelles la jolie **salamandre tachetée** (classée espèce vulnérable), le **cirse des marais** (également appelé bâton-du-diable !), l'**œdicnème criard** ou le **minioptère de schreibers** (l'une des 16 espèces de chauve-souris observées sur la commune, protégée elle aussi).

N'hésitez pas à vous servir de cet inventaire au retour de vos balades sur nos sentiers. Vous pouvez le consulter sur le site de la commune : **rubrique *Au fil du Mignon/Biodiversité***.

Mais, au-delà du plaisir des sens (et des mots), cet inventaire constitue une vraie opportunité d'engager notre commune dans des actions concrètes de préservation du vivant.
Ainsi, **une mission du Marais poitevin viendra nous présenter prochainement des « fiches-actions »**, parmi lesquelles nous pourrons choisir les actions prioritaires à mener. Fidèles à notre esprit participatif, nous vous consulterons et associerons à ces sujets, car répétons-le, rien ne sera possible sans vous. A suivre…



LA VIE MUNICIPALE

CADRE DE VIE ET BIODIVERSITÉ

Chats errants

Agir aujourd'hui pour éviter la détresse de demain

Ils sont parfois discrets, parfois bien visibles : les chats errants font partie du paysage de nos villages. Mais derrière quelques chats aperçus ici et là peuvent rapidement se cacher des portées successives et une population qui augmente en quelques mois.

C'est pour cette raison qu'une **démarche de stérilisation et de prise en charge des chats errants** est aujourd'hui engagée sur la commune. L'objectif est simple : intervenir de manière préventive pour limiter les naissances, éviter les situations de détresse et améliorer durablement les conditions de vie des animaux.

Une première étape a déjà été franchie avec la prise en charge de 13 chatons, qui ont pu être recueillis puis confiés à des associations en vue de leur adoption. Une **convention** a également été mise en place **avec un vétérinaire** afin d'organiser les stérilisations dans les meilleures conditions.

La démarche va maintenant se poursuivre avec la **mise en place d'une convention avec la SPA et la fourrière animale de la ville de Niort**, afin de mieux encadrer la prise en charge des chats errants et de disposer de solutions adaptées lorsque cela est nécessaire.

Pourquoi la stérilisation est-elle essentielle ?

Parce que quelques chats peuvent très vite devenir beaucoup de chats. Une femelle peut avoir plusieurs portées par an et, sans intervention, la population augmenterait de façon exponentielle. À la clé : des chatons sans solution, des animaux malades ou blessés, des conflits entre chats et des situations parfois difficiles pour les habitants comme pour les animaux.

La stérilisation permet d'agir avant que le problème ne devienne incontrôlable. Elle constitue aujourd'hui l'une des réponses les plus efficaces et les plus respectueuses pour réguler durablement les populations de chats errants.



Cette action concerne toute la commune et ne pourra fonctionner pleinement qu'avec l'aide des habitants. Si vous connaissez un chat errant, une portée ou un lieu où plusieurs chats semblent vivre sans propriétaire, n'hésitez pas à le signaler à la mairie. Un signalement permet d'évaluer la situation et d'intervenir de façon adaptée.

Protéger les animaux, c'est aussi prévenir leur prolifération et éviter que des situations difficiles ne s'installent. En agissant ensemble, nous pouvons trouver un équilibre durable entre le bien-être des animaux et la tranquillité de tous.

CULTURE – ASSOCIATIONS – JEUNESSE – SPORT

La retraite aux flambeaux



Le **dimanche 12 juillet**, les lampions ont illuminé les rues d'Usseau.
La soirée a débuté par un temps convivial organisé par le comité des fêtes. Le terrain de foot a pris des airs de banquet le temps d'une soirée, entre foodtruck, jeux en bois, DJ et rafraîchissements.
Quand la nuit s'est invitée, **plus de 70 personnes ont déambulé** entre les vieilles pierres, dans les venelles étroites, sur des chemins parfois intrigants et intimidants pour les plus jeunes. Une belle sortie nocturne, organisée par la municipalité, constellée de dizaines de lanternes led.
Un beau moment de partage et de découverte pour petits et grands.





Un petit déjeuner pas comme les autres !

Mardi 14 juillet, face à la mairie de Val du Mignon, de nombreuses tables attendaient les habitants pour un temps convivial et unique.
Brioches, baguettes, confitures étaient prêtes à 8h pour accueillir les lève-tôt. **Plus de 120 personnes sont venues,** munies de leurs bols et couverts, pour un simple café en famille ou un petit déjeuner entre amis.
Ce petit déjeuner citoyen se déplacera tous les ans de village en hameau.
Toute l'équipe municipale vous donne rendez-vous l'année prochaine !

Enola SMODIS, portrait d'une habitante



Alezan, noir pangaré, palomino, isabelle, noir réglisse, champagne, gris clair…

Dans l'univers des chevaux, les robes offrent une palette infinie de nuances. Mais Enola, elle, a une préférence pour le bai : une robe fauve, une peau brune, des crins noirs et des yeux foncés. Une couleur subtile et discrète. Si elle pouvait se glisser dans la peau d'un cheval, elle serait sans doute une grande jument vive, dotée d'une technique fine et brillante, avec, comme elle le dit, « ce petit truc en plus ».

À 22 ans, Enola est une jeune femme pleine d'humour, déterminée et curieuse. Elle a grandi à Val du Mignon, où le lavoir reste pour elle un véritable lieu ressource. C'est là qu'elle a passé de nombreuses heures avec ses amies et sa famille, entre souvenirs de baignades dans le Mignon, constructions improvisées et courses de bateaux.

En 2012, sa rencontre avec les chevaux, à l'Écurie des Feuillants à Prin-Deyrançon, marque le début d'une véritable passion. Depuis, Enola aime avant tout rencontrer un cheval et son cavalier ou sa cavalière, quel que soit leur parcours. Au fil de ses formations, elle a appris à faire progresser le cheval avec douceur, à l'accompagner, pour lui permettre de donner le meilleur de lui-même. Une approche fondée sur une observation fine, un œil aiguisé et une grande sensibilité.

Le goût du défi

Enola aime les challenges. Durant sa formation au BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), elle décide de **participer au concours du Meilleur Apprenti de France dans les métiers de l'équitation**. Une épreuve exigeante : en seulement vingt minutes, elle doit détendre le cheval, observer son comportement, optimiser le couple cavalier-cheval et proposer des pistes d'amélioration.

Après avoir remporté les sélections départementales, puis régionales, Enola décroche finalement la **médaille d'or au concours national**. Une véritable consécration, aussi bien professionnelle que personnelle.

Cette médaille lui apporte confiance, ancrage et fierté : celle d'un projet qu'elle a mené jusqu'au bout, avec persévérance. Dans cette aventure comme dans la vie, sa famille reste un pilier solide sur lequel elle sait pouvoir s'appuyer en toutes circonstances.

Un avenir déjà bien dessiné

Mais Enola n'a pas l'intention de s'arrêter là. Son projet est clair : poursuivre sur un DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) « **Optimisation du couple cavalier / cheval** », afin de pouvoir encadrer des cavaliers de niveau amateur 3 jusqu'au niveau élite, tout en conservant son emploi à l'Écurie du Moulin Moreau, à La Flotte-en-Ré.

Ce qui la rend heureuse ? Voir les autres réussir. Accompagner le couple cavalier-cheval, les aider à trouver confiance et harmonie, ressentir les émotions de chacun. Pour Enola, la relation entre le cheval et son cavalier ressemble à une danse, à une conversation où chacun apprend à écouter l'autre.

Ses sources d'inspiration sont nombreuses : ses parents, son frère, son compagnon… mais aussi Charlotte Sabaterie qu'elle rencontre en 2023. Enola porte à cette femme généreuse et authentique un profond respect et une grande admiration. Propriétaire d'une pension équestre à Frontenay-Rohan-Rohan, Charlotte partage avec elle une belle complémentarité.

Les souvenirs de Val du Mignon

Lorsqu'elle repense à son enfance, un autre souvenir lui revient avec le sourire : les « intervillages ». Le stade de football accueillait, le temps d'une journée, différentes équipes venues s'affronter autour d'épreuves plus ou moins loufoques : tirer une voiture à la corde, participer à des courses de ski et relever bien d'autres défis, adaptés à tous les âges.

Mais au-delà de la compétition, c'est surtout l'esprit de ces journées qu'Enola retient : la convivialité, les rires et ce sentiment que, ici, tout le monde se connaissait.

Aujourd'hui, Enola avance avec la même curiosité, la même détermination et ce goût du défi qui la caractérisent. Entre ses souvenirs à Val du Mignon et ses ambitions dans le monde équestre, la jeune femme poursuit son chemin avec passion, toujours attentive aux autres… et avec, sans doute, ce fameux « petit truc en plus ».



LA VIE DES VILLAGES

La Grande Lessive®

Le 15 octobre prochain aura lieu La Grande Lessive®.

Et si c'était **l'occasion de faire se retrouver les amateurs d'art, ceux qui aiment créer, sur la place de la mairie, pour exposer leurs productions plastiques ?**

La Grande Lessive® est une installation artistique éphémère, intergénérationnelle et internationale, conçue à partir d'une invitation commune, destinée à être suspendue à des fils traversant cours, places et rues, au moyen de pinces à linge. **L'inscription est gratuite**.

Les productions (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) doivent être présentées **au format A4**.



La Grande Lessive®, présentée le **jeudi 15 octobre 2026**, aura pour thème : **Photo (et) graphie.** Cet événement d'art participatif s'inscrit dans la programmation officielle du Bicentenaire de la Photographie.

La Grande Lessive® propose d'**explorer les rapports entre photo et graphie, le passage de la lumière au dessin et à l'écriture**. C'est l'occasion rêvée, car la photographie fête cette année ses 200 ans ! Un art très jeune en somme... Toutefois, bien avant son apparition et sa mise au point, des artistes travaillaient déjà sur les rapports entre lumière, écriture et dessin.

Avec ou sans smartphone (ou appareil photo), les élèves de la maternelle au lycée, ainsi que l'ensemble de la communauté éducative, sont invités à créer des images et à imaginer de nouvelles pratiques.

De l'**école** de notre village à l'**association Familles rurales,** en passant par l'**association de peinture, du Comité des fêtes,** les **parents,** les **« petites mains » qui ont habillé la place de tricots,** ainsi que les **habitants intéressés**, tout le monde est bienvenu. Alors à vous de créer !

Cette journée du 15 octobre sera en outre l'occasion du **lancement d'un concours mettant en valeur notre beau village**. Alors venez nombreux !

Site : **https://www.lagrandelessive.net/**



Être-Là – ASP l'Estuaire

Une association qui accompagne les personnes en fin de vie ou endeuillées sur le Niortais

Nous sommes **une trentaine, hommes et femmes de tous âges et de tous horizons, à accompagner, depuis bientôt 40 ans, des personnes gravement malades et/ou en fin de vie**, ainsi que leurs proches et les personnes en deuil.
Tous les bénévoles ont reçu une formation spécifique à leur entrée dans l'association et suivent annuellement au moins une formation.

Association sans intérêt confessionnel ou politique, nous intervenons :

- à la demande des personnes, de leurs proches ou sur recommandation des soignants,
- à domicile, en EHPAD, à l'hôpital, en USP (permanences dans les unités de soins palliatifs).

La présence, l'écoute, le regard et l'attention animent les relations régulières qui s'installent. Ce sont des **relations de vie**, sous le signe de la **confiance**, du **partage** et de la **confidentialité**.

L'Estuaire est l'une des 140 associations membres du mouvement « Etre-là ». L'association est également adhérente de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP).

Deux bénévoles sont plus particulièrement **dédiés pour intervenir à Val du Mignon et à Epannes.**

N'hésitez pas à contacter l'association :
Téléphone : 05 49 05 16 34
Mail : asp.estuaire@laposte.net
Courrier : Etre-là/ASP Estuaire
CH Niort, le Cloître
40 av. Charles de Gaulle
79021 Niort Cedex

Val du Mignon en balade

Vous avez envie de marcher ?
Venez rejoindre le petit groupe de marcheurs qui se retrouvent le **mercredi matin à 9h30 devant la salle des fêtes d'Usseau** (sauf météo pluvieuse).

LA VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES DE THORIGNY

L'édition 2026 des « marchés de Thorigny » est derrière nous.
Six marchés, avec du beau temps et du monde au-delà de nos espérances !
Ce succès, c'est grâce à vous, chers visiteurs, mais aussi aux commerçants, aux sponsors, aux bénévoles et (un peu 😊) au comité des fêtes.
Merci à tous, nous sommes presque prêts pour notre **40e édition en 2027** !







COMITÉ DES FÊTES D'USSEAU

Le Comité des fêtes et des loisirs d'Usseau vous donne rendez-vous pour 3 beaux événements !

🌸 **Dimanche 25 octobre – Color Run**
À l'occasion d'Octobre Rose, venez participer à notre premier Color Run ! Course ou marche de 5 km, animations, repas sur place. Dons reversés à une association.

🎄 **Samedi 5 décembre – Atelier décorations de Noël**
À partir de 14h à la salle des fêtes d'Usseau, petits et grands sont invités à venir fabriquer ensemble les décorations de Noël qui embelliront notre commune. Le matériel est fourni !

🎅 **Samedi 12 décembre – Marché de Noël**
De 10h à 18h à la salle des fêtes d'Usseau, venez découvrir nos artisans et créateurs locaux, trouver de belles idées cadeaux et profiter de la magie de Noël. Au programme également : arrivée surprise du Père Noël, animation par Seb Enchanteur, buvette et restauration sur place tenues par le Comité des fêtes. Et à cette occasion, le feu d'artifice sera enfin tiré, après les misères de l'été !

❤️ Trois dates à noter dans vos agendas ! Nous vous attendons nombreux pour faire vivre ensemble notre commune et partager la magie des fêtes de fin d'année !

LES AMIS DU PINCEAU

C'est à l'occasion du vide-grenier annuel qu'à eu lieu l'exposition de l'atelier de peinture du village *Les Amis du Pinceau*.
Cette activité picturale regroupe **une quinzaine de personnes aimant se retrouver pour dessiner et peindre** dans une ambiance détendue et simple.
Chaque mois, un thème et une technique sont abordés pour diversifier les apprentissages. Rendez-vous l'année prochaine pour notre exposition 2027 à tous les amateurs de peinture. D'ici là, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire notre connaissance.
Contact : Christiane Vaneuil - 06 05 05 15 53

Les Amis du Pinceau - Usseau



LA VIE ASSOCIATIVE

GIC - GROUPEMENT D'INTÉRÊT CINÉGÉTIQUE

L'aménagement en faveur de la biodiversité et de la petite faune, ainsi que l'ambition d'un retour de nos perdrix grises sauvages sont les objectifs qui nous animent.

Le GIC est une association, dont le conseil d'administration est constitué d'habitants du territoire et de membres permanents issus de la fédération de chasse 79, de la Chambre d'agriculture, de l'Office français de la biodiversité et du CNRS de Chizé.

Le **GIC Courance - Mignon est né le 19 juillet 2022**. Nous remercions l'ensemble des chasseurs du territoire qui ont adhéré à ce projet appuyé par la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres.

L'objectif d'aménager des parcelles pour la préservation de la biodiversité est marqué par une ambition qui s'inscrit dans cette volonté : **réintroduire une souche sauvage de perdrix grise**. Dans le contexte récurent de grippe aviaire, ce projet est une alternative sur le long terme aux lâchers d'oiseaux d'élevage.

Sur une surface de 6 448 ha, regroupant 7 ACCA et 2 chasses privées, a été adopté un **premier plan de gestion sur 6 ans**, sans prélèvement de perdrix grises pendant les 3 premières années. Ce moratoire du tir de la perdrix grise a été prolongé jusqu'au terme des 6 années.

Pour mener à bien ce projet, l'engagement de tous les acteurs (ACCA, chasses privées, chasseurs, agriculteurs, communes, partenaires) est indispensable : sans eux, rien ne pourra être réalisé.



Quelques actions déjà à notre actif :

Soutien à la faune et la flore :

- Mise en place d'agrainoirs et d'abreuvoirs, avec notamment 3 remplissages d'eau chaque semaine lors des canicules. Une dizaine de mammifères différents et bien plus d'espèces d'oiseaux, ainsi que de nombreux insectes ont pu être observés sur ces aménagements.
Environ 380 agrainoirs et abreuvoirs ont ainsi été mis en place par le GIC. Depuis 2022, 1 200 oiseaux sont lâchés tous les ans (programme sur six ans). Cet investissement pluriannuel lourd est pris en charge à 75% par la fédération départementale. Malheureusement, beaucoup d'oiseaux sont prédatés (renards, rapaces... ou chats retournés à l'état sauvage) dans les 3 semaines qui suivent leur lâcher.

- Recherche de parcelles en jachères ou disponibles pour des aménagements.

- Partenariat avec RTE pour des plantations aux pieds des pylônes électriques.

- Plantation de haies et de cultures à gibiers.

- Partenariat avec la coop de l'eau 79 sur les terrains autour des bassines.

- Promotion auprès des agriculteurs de pratiques bénéfiques pour la faune (maintien des chaumes, implantation de couverts, barres d'effarouchement...).

Gestion des oiseaux :

- Baguage des oiseaux lâchés (bagues de couleur par année) et identification de certains oiseaux à l'aide d'émetteurs.

- Suivi de l'évolution des oiseaux, comptage des couvées, observations diverses.

- Contrôle du respect de l'interdiction de tir des perdrix grises.

- Recherche de partenaires pour fournir de l'alimentation aux oiseaux.

Le GIC, en partenariat avec le CNRS, équipe de balises GPS les perdrix (16 femelles équipées de GPS chaque année). Cela permet de suivre les oiseaux, de localiser les nids et d'observer les comportements.

Cette année, un partenariat avec les agriculteurs et la fédération des chasseurs a été mis en place pour le semis de jachères et de parcelles avant récolte (80 ha à ce jour, 4 agriculteurs), ainsi que le maintien des chaumes. Nous souhaitons poursuivre et développer ce projet, malgré une météo défavorable cette année.

Nous sommes toujours à la recherche de partenaires et de terrains pour le semis de jachères. Quelques particuliers ont déjà mis à disposition des petites parcelles pour réaliser ces semis, ainsi que des aménagements offrant nourriture et protection contre les prédateurs, permettant un retour massif d'insectes sur ces parcelles.

Nous avons également commencé à nous équiper de matériel agricole pour entretenir les parcelles. Pour plus d'autonomie, nous cherchons notamment à financer ou acquérir à petit prix (ou don) un tracteur, ainsi qu'une tonne à eau (ou citerne roulante), une tarière, etc.

Nos actions s'inscrivent dans des partenariats locaux, avec par exemple le lycée agricole de Melle pour le comptage des oiseaux, le CUSCA79 pour un concours de chiens l'an dernier à Thorigny, ou encore un cinéaste animalier diplômé de l'IFFCAM (79), tout en recherchant le soutien de commerçants locaux.

LA VIE ASSOCIATIVE

ACCA USSEAU

Agir pour la faune et préserver notre environnement

La saison de chasse a repris le 13 septembre dernier.
Face aux épisodes de canicule et de sècheresse, le conseil d'administration de l'ACCA d'Usseau s'est mobilisé afin de maintenir de nombreux points d'eau sur le territoire. Grâce à la remise en état d'une tonne à eau, environ **1 000 litres d'eau ont été distribués tous les six jours, sur un parcours d'environ 45 kilomètres**.
Ces points d'eau permettent à l'ensemble de la faune sauvage de bénéficier de conditions essentielles durant les périodes de sècheresse. Nous remercions chacun de veiller au respect des nombreux abreuvoirs installés sur la commune.

Plantation de haies : un projet pour la biodiversité

En partenariat avec la Fédération de Chasse et avec le soutien de la commune, **un projet de plantation de 300 mètres linéaires de haies** va prochainement voir le jour.
Cette plantation se déroulera sur le domaine public, à Ussolière, entre fin novembre et décembre 2026. Les végétaux, ainsi que les protections nécessaires, seront offerts par la Fédération de Chasse.
Toutes les personnes souhaitant participer à cette belle initiative en faveur de la biodiversité et de la préservation de notre environnement seront les bienvenues. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dans les prochaines semaines, afin de vous communiquer les modalités de participation.



À vos agendas !

L'ACCA d'Usseau prépare également plusieurs manifestations pour les prochains mois :

- Un loto en décembre ;
- Un concours de belote en janvier 2027.

Les dates seront communiquées ultérieurement sur Panneau Pocket et les réseaux sociaux.

Nous espérons vous retrouver nombreux à l'occasion de ces rendez-vous conviviaux !



ASLGFVM

L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière de la Vallée du Mignon (ASLGFVM) a tenu promesse.

Déjà 3 ans depuis la replantation en peupliers de la vallée du Mignon : de Thorigny à Priaires, sur plus de 27 ha, dont la moitié sur le secteur du Verdais et Bouron.
A ce jour, les grandes chaleurs et le manque d'eau n'ont pas trop fatigué les arbres qui se portent convenablement grâce aux soins apportés en amont.
A ce titre, nous avons programmé une opération de nettoyage des grandes herbes dans les allées, tout en laissant une bande enherbée dans les lignes de plantation. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise agréée du secteur.
Ce nettoyage est impératif pour mettre en œuvre la deuxième action, la plus importante, celle de **l'enlèvement des protections autour des peupliers** (ces protections sont nécessaires pour empêcher les animaux de ronger les jeunes plants). Les arbres sont aujourd'hui suffisamment résistants et leur protection n'est plus nécessaire. Ce travail nécessitera des bras, tant pour l'enlèvement que pour la collecte ; il est évidemment hors de question de laisser ces déchets dans la nature.



Ainsi, pour celles et ceux qui souhaiteraient nous prêter la main dans cette action de nettoyage, nous vous communiquerons (avec l'aide de la mairie) les dates et modalités d'intervention. Si l'objet de l'association vise prioritairement la peupleraie, elle est aussi très sensible à l'entretien du marais, si proche de nous, lieu de promenade et de randonnée, dont nous devons prendre soin.

Bernard BIRAUD - Président de l'ASLGFVM et le Conseil d'Administration

LA VIE ASSOCIATIVE

TRAIT D'UNION NATURE

Au cœur d'un été très chaud, des temps de partage avec l'association Trait d'Union Nature

Un **atelier « extraction de miel »** le 8 août, avec Laurie et Jean-François, apiculteurs « Oh Miels » à Marsais

Les étapes en quatre photos

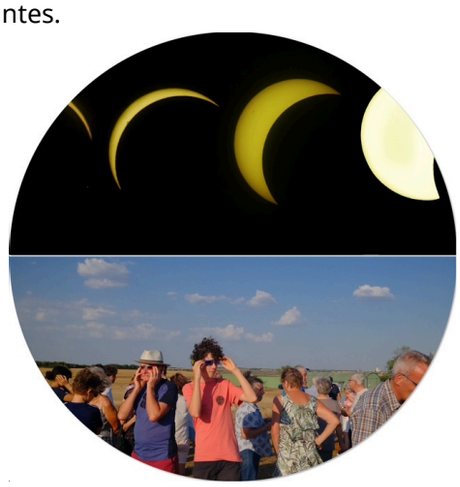


- Désoperculation des cadres de la ruche pour enlever la fine couche de cire des alvéoles et libérer le miel ;
- Passage des cadres dans la centrifuge. Les enfants ont pu tourner la manivelle avec énergie pour faire couler l'or liquide ;
- Filtration et mise en pot du miel. Chaque famille est repartie avec son pot.

L'éclipse du 12 août

Une soixante de personnes réunies sur le terrain des ULM pour une soirée en deux temps :

- Explications sur le phénomène de l'éclipse. Conférence « Soleil et mythes » pour un voyage à travers le temps et les civilisations.
- Observation des étapes de l'éclipse avec lunettes de protection, puis observation du ciel avec le passage magique de plusieurs étoiles filantes.



Des questions, des suggestions, vous pouvez nous écrire à : traitdunionnature@gmail.com

APILUL

Belle réussite de nos portes ouvertes avec plus de 100 convives et une bonne vingtaine d'ULM provenant des clubs voisins, ou de bien plus loin, tels Daniel, venu du sud du Cotentin, et Didier, des environs du Mont-Saint-Michel.
Etaient également présents le maire de notre commune, M. LECOMTE, le président du comité régional ULM Nouvelle Aquitaine, M. BAILLY, ainsi que son vice-président, M. MEREL. A noter enfin la présence de Fabien BUSOM, membre de la section modélisme du club et champion du monde 2026 par équipe (France) de modèle réduit. Il s'est classé 6e mondial en individuel et a organisé **les 26 et 27 septembre un concours national de modèles réduits** sur notre plateforme.







LA VIE ASSOCIATIVE

FAMILLES RURALES - ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

APPRENDRE AUTREMENT, FACILITER L'ACCÈS AUX SAVOIRS, SANS REFAIRE L'ÉCOLE APRÈS L'ÉCOLE

L'Accompagnement à la Scolarité (A.S.) – Familles Rurales Usseau – **accueillera du 22 septembre 2026 à mi-juin 2027** (soit 27 semaines d'activité hors période scolaire), **une douzaine d'enfants scolarisés en primaire** à l'Ecole Eléonore.

À raison d'une séance par semaine, le **mardi de 16h30 à 18h30**, l'A.S. se tient à la salle Angélique (salle polyvalente) ou au Jardin Magique (terrain municipal arboré situé juste après les Chambeaux), merveilleux paradis de verdure.

Pour mémoire, l'A.S. s'appuie sur une **charte nationale** signée en juin 2001. Celle-ci **définit l'ensemble des actions extrascolaires** destinées à offrir aux enfants l'appui et les ressources nécessaires à leur réussite et à leur épanouissement.

L'A.S. permet aux enfants d'**élargir leurs centres d'intérêt en développant leurs capacités de vie collective**. Il met en valeur leurs compétences en valorisant l'entraide au sein du groupe.

Ce dispositif est :

- subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales (subvention annuelle versée à Familles Rurales) sur présentation d'un projet socio-éducatif et d'un budget ;
- soutenu par une dotation annuelle de la mairie et la mise à disposition gratuite du local ;
- financé par les familles, via une participation symbolique et l'adhésion à l'association ;
- animé par les bénévoles ;
- alimenté en complément par des dons financiers ou en nature (ex : pain offert par la boulangerie).

Chaque séance est divisée en 3 temps :

- temps du goûter et de la décompression (jeux, papotages, etc.) et météo des émotions : chaque enfant exprime son ressenti avec des icônes ;
- temps individuel de l'aide aux devoirs dispensée par un.e bénévole ;
- temps pour les ateliers d'activités (en salle ou au Jardin Magique) en lien avec le projet.

L'équipe d'accompagnateurs bénévoles est coanimée par une coordinatrice. Cette équipe est constituée de huit bénévoles permanents et trois bénévoles intermittents, ainsi que d'intervenants extérieurs, bénévoles ou professionnels (selon les besoins et animations prévues dans le projet). Chaque année, la CAF propose aux bénévoles un programme de formation.

Le **projet socio-éducatif** est d'abord soumis à la CAF, puis **présenté aux enfants et parents lors de la réunion de rentrée de l'A.S**. La coordinatrice le présente aussi à la direction de l'école. Une brochure est également éditée à chaque rentrée et remise à l'équipe éducative, pour diffusion aux parents lors des réunions de rentrée scolaire.

Il faut noter que depuis le COVID, la CAF des Deux-Sèvres co-pilote son évolution avec le dispositif **Hors les Murs, DEHORS**. Cela implique de devoir accompagner les enfants, dès que possible, dans un environnement naturel, afin de développer leur curiosité, créativité et sens de l'observation.

A ce titre, Familles Rurales Usseau est fière d'avoir été choisie par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales pour le tournage du film « CLAS* DEHORS », destiné à promouvoir cette démarche au niveau national auprès des opérateurs de l'accompagnement à la scolarité (sur YouTube : **Vu de près, le CLAS d'Usseau** ; cf. QR code ci-dessous)

** CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité*





En **2026-2027**, nous poursuivrons le **projet « Au fil du Mignon, apprenons à découvrir l'eau »**, initié l'an passé. Les enfants ont ainsi déjà découvert le Mignon, appris à l'observer, et ont fabriqué un radeau (approche imaginaire et créative). Ils ont également réalisé des jeux d'eau : filtration de l'eau, observation de son évaporation, de sa puissance et de son rôle environnemental. Des visites ont été organisées pour découvrir les moulins à eau et à vent, ainsi que le château d'eau de La Rochénard.



Cette année, nous irons découvrir les mares, les tourbières du Bourdet, le Marais Poitevin et une exposition sur l'eau à l'occasion du Festival René Caillé.

Sans oublier les intervenants qui viendront nous parler de biodiversité ou de loisirs en lien avec l'eau, comme la pêche en eau douce.
La sensibilisation à la citoyenneté sera aussi présente (11 novembre et 8 mai), de même que l'initiation au yoga, les sorties cinéma et les moments de convivialité, tout comme l'an passé.

INFOS PRATIQUES

Qui contacter en cas de problème médical ?

1. Urgence vitale ou situation inquiétante : appelez le 15
Ce service est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

2. Service d'Accès aux Soins (SAS) : appelez le 15

Le **SAS** est un nouveau service d'orientation de la population dans le parcours de soins, accessible par le **15**.
Il concerne les soins non programmés ; il aide les patients qui ont un besoin médical à traiter rapidement (en journée, soirée ou week-end) **quand leur médecin traitant est absent ou injoignable**.

- **Orientation rapide** : En appelant le **15**, un professionnel de santé décroche pour évaluer la situation.
- **Solutions proposées** : Il peut donner un conseil médical à distance, organiser une téléconsultation ou trouver un rendez-vous avec un médecin généraliste de ville sous 24 à 48 heures.
- **Lien ville-hôpital** : Il associe **le SAMU** et les médecins libéraux pour **éviter l'encombrement des services d'urgences hospitalières pour des cas non urgents**.

3. Centre « TRAUM ET PLAIE »

Le centre Traum et plaie de NIORT peut prendre en charge :
- plaies et sutures,
- entorses,
- certaines fractures,
- brûlures,
- abcès superficiels,
- extraction de certains corps étrangers,
- radiographies et immobilisation si nécessaire.

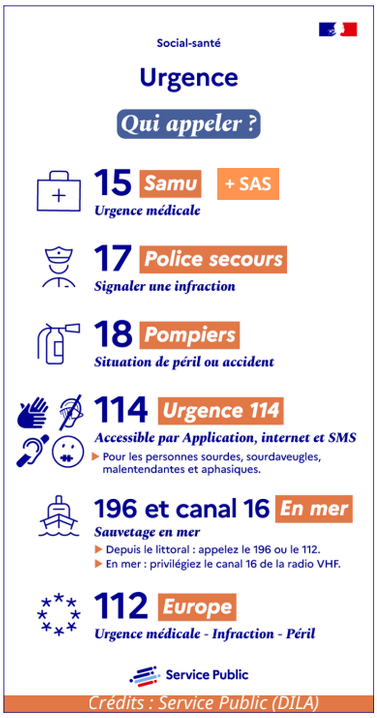
Accueil sans rendez-vous selon les horaires d'ouverture.

En cas de blessure grave ou de doute sur la gravité : appelez le 15 avant de vous déplacer.

Traum et plaie
13C, rue Martin Luther King - 79000 NIORT
Tel. : 05.49.24.50.05
Mail : contact@trauma79.fr
Site : https://trauma79.fr/

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-18h30

Fermé samedi, dimanche et jours fériés



Horaires boîte à dons et médiathèque



Médiathèque Pierre-Henri-Mitard
Val-du-Mignon

3 place Pierre Rousseau
79210 Val-du-Mignon
Tel. : 05 49 10 49 81
Mail : biblio.usseau@agglo-niort.fr

Horaires :
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h30

AGENDA des événements

Retrouvez nos événements sur le **site web de la mairie**
via l'**Agenda** en page d'accueil ou dans l'onglet **Culture et loisirs** > Rubrique **Evénements**

15 Octobre
La Grande Lessive®
Place Pierre Rousseau - Usseau
Organisé par l'école et les associations

25 Octobre A partir de 10h
Color Run
Ancienne mairie de Priaires
Organisé par le Comité des fêtes d'Usseau

11 Novembre 9h-9h30-10h-11h
Commémoration 9h Thorigny / 9h30 Priaires / 10h Usseau / 11h La Rochénard
Organisé par les Anciens combattants et les municipalités de La Rochénard et Val du Mignon

18 Novembre Après-midi
Opération broyage des végétaux
Usseau
Organisé par la municipalité

19 Novembre Après-midi
Opération broyage des végétaux
Priaires
Organisé par la municipalité

20 Novembre Matin
Opération broyage des végétaux
Thorigny s/Mignon
Organisé par la municipalité

5 Décembre 14h-17h
Atelier Décorations de Noël
Salle des fêtes - Usseau
Organisé par le Comité des fêtes d'Usseau

5 et 6 Décembre
Loto
Salle Monacalis - La Foye Monjault
Organisé par FC Usseau 79, ACCA Usseau et la Truite d'Usseau - AAPPMA

11 Décembre 16h30-18h
Marché de Noël de l'APE
Cour de l'école - Usseau
Organisé par l'Association des parents d'élèves

12 Décembre 10h-18h
Marché de Noël
Salle des fêtes - Usseau
Organisé par le Comité des fêtes d'Usseau

12 Décembre 18h30
Feu d'artifice
Stade d'Usseau
Organisé par la municipalité

19 Décembre 19h
Repas des aînés
Salle des fêtes - Usseau
Organisé par la municipalité

Val du Mignon
Entre Plaine et Marais
Priaires - Thorigny/M - Usseau

Mairie de VAL DU MIGNON

Place Pierre Rousseau
79210 VAL DU MIGNON
05 49 04 85 16
secretariat@mairie-valdumignon.fr
www.mairie-valdumignon.fr

Lundi - Vendredi
de 10h à 12h
Après-midi sur RDV sauf vendredi

Rappel du n° de téléphone d'urgence de la mairie
06 31 71 31 25
En soirée et week-end,
et seulement en cas d'urgence

Facebook Mairie de Val du Mignon
Instagram mairievaldumignon
Panneau Pocket Val-du-Mignon

Édité par la Mairie de Val du Mignon – **Tél.** : 05 49 04 85 16 – **Mail** : secretariat@mairie-valdumignon.fr
Directeur de publication : Alain LECOMTE – **Rédacteur en chef** : Jean-Michel RUFFIÉ – **Conception** : Isabelle BROSSARD – **Coordination** : François BROSSARD - **Crédits photo et rédacteurs** : Membres de l'équipe municipale, Patrice DEMORY
Numéro ISSN : A parution - version papier - version numérique
Imprimé par l'Imprimerie de la Sèvre à Niort en 550 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique